

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE

ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU SERVICE CIVIQUE POUR 2017

1^{er} axe : Avancer vers la généralisation du Service Civique universel en atteignant 150 000 volontaires en Service Civique sur des missions de qualité.

Poursuivre le développement de l'offre de missions

- Proposer 63% de missions supplémentaires par rapport à 2016 via le secteur associatif, le secteur public et les collectivités territoriales, en ciblant en particulier les domaines d'intervention à fort potentiel et en s'appuyant sur les grands programmes ministériels, sur les dynamiques locales, sur l'intermédiation et sur les grands réseaux nationaux.
- Identifier et cibler les nouveaux secteurs ouverts par la Loi égalité et citoyenneté, pour développer rapidement une offre de missions supplémentaires.
- Améliorer l'articulation du développement du Service Civique entre le niveau national et le niveau territorial en ancrant la territorialisation du Service civique par une coordination de toutes les ressources locales sous l'égide du représentant de l'Etat dans la région et le département.
- Faire en sorte que la dimension européenne et internationale du Service Civique s'inscrive pleinement dans l'ambition d'un Service Civique universel, notamment grâce aux synergies possibles avec les équipes d'Erasmus+, et en levant les freins administratifs.

Permettre l'accès de tous les jeunes qui le souhaitent au Service Civique

- Poursuivre les actions de communication à destination des jeunes pour faire connaître le Service Civique à tous les jeunes, et développer le rôle d'ambassadeurs des volontaires en Service Civique.
- Lever les freins à la candidature de tous les jeunes et renforcer les actions pour mettre en adéquation l'offre de missions et la demande des jeunes, dans une logique d'universalité.
- Garantir la mixité sociale du Service Civique, en veillant à ce que tous les jeunes y aient accès, quels que soient leur niveau de qualification, leur origine sociale ou géographique, leur genre ou leur handicap éventuel, et viser l'objectif de 15% de jeunes en Service Civique issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Mettre la qualité au cœur du développement de l'offre de missions

- Proposer une offre d'accompagnement renouvelée et adaptée aux besoins des organismes d'accueil dans leur diversité pour lever les principaux freins au développement et garantir la qualité de l'expérience vécue par le volontaire à toutes les étapes de son engagement.
- Lutter contre le risque de substitution à l'emploi dès la préparation du projet d'accueil en aidant les organismes d'accueil à proposer des missions permettant l'innovation sociale et bien articulées aux besoins du terrain.
- Assurer la formation des tuteurs et l'information de tout l'environnement des volontaires au sein des organismes d'accueil.

2ème axe : Faire du Service Civique une institution reconnue par la société

Veiller à ce que le Service Civique soit avant tout pour le volontaire une expérience de citoyenneté

- Faire en sorte que tous les volontaires bénéficient d'une formation civique et citoyenne de qualité, dans son volet pratique comme dans son volet théorique, délivrée au moins pour la moitié de sa durée dans les trois mois suivant le début de l'engagement de Service Civique.
- Faire en sorte que tous les volontaires bénéficient de temps de rassemblement avec d'autres volontaires dans une logique de mixité sociale.
- Faire de tous organismes d'accueil des membres actifs de la communauté du Service Civique sous tous ses aspects (développement, animation, qualité, valeurs).
- Sensibiliser les jeunes candidats au Service Civique au sens de leur engagement à venir.

Poursuivre les efforts pour que l'ensemble de la société reconnaisse et valorise le Service Civique

- Poursuivre l'amélioration des conditions de vie des volontaires, notamment par le développement d'avantages supplémentaires à leur intention associés à la carte du volontaire.
- Impliquer d'avantage les jeunes dans ce travail de reconnaissance, notamment via l'animation d'une communauté des volontaires et des anciens volontaires.
- Développer les actions de valorisation auprès des entreprises et des établissements d'enseignement.
- Renforcer la préparation au projet d'avenir pour permettre aux volontaires de mieux valoriser leur expérience après le Service Civique.

Mieux faire connaître l'ambition du Service Civique à l'ensemble de la société

- Améliorer la connaissance du projet et des valeurs du Service Civique par l'ensemble de la société, via des actions de communication, la mobilisation collective des volontaires et l'animation de la communauté des anciens volontaires.
- Améliorer l'articulation entre le Service Civique et les autres possibilités d'engagement bénévoles et volontaires et notamment avec la réserve civique.

3ème axe : Renforcer la performance globale du Service Civique

Poursuivre l'amélioration du pilotage

- Animer les instances de gouvernance à l'échelle nationale, mais également au niveau régional et départemental, tel que prévu notamment dans le projet de loi Egalité et citoyenneté et avec une attention particulière à la participation des engagés de Service Civique.
- Poursuivre la simplification et la modernisation des process du point de vue des jeunes, des organismes d'accueil et du point de vue de l'Agence du Service Civique et de ses délégués territoriaux afin d'alléger la charge administrative tout en améliorant le pilotage.

Rénover la procédure de contrôle

- Intégrer le contrôle sur place dans une chaîne complète de contrôle de la qualité.
- Faire des organismes d'accueil les premiers responsables de la qualité.
- Renforcer le traitement des réclamations des volontaires et les possibilités de médiation.

Renforcer l'évaluation du Service Civique

- Développer les activités d'évaluation en particulier en initiant des travaux plus larges sur l'impact du Service Civique au regard de ses objectifs.
- Mieux valoriser les connaissances disponibles sur le Service Civique.